

DEPARTEMENT DU  
TARN  
ARRONDISSEMENT  
DE CASTRES  
MAIRIE DE  
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON  
Séance du vendredi 25 juin 2021

Nombre de conseillers En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absents : 1

L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021\_D20 : Renouvellement du matériel obsolète à destination  
Le 18 juin 2021 de certains psychologues de l'éducation.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absent :** LECUTIER Jean-Marc

**Absent donnant procuration :**

**Secrétaire de séance :**

Mr AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Depuis un certain nombre d'années, un poste de psychologue de l'éducation en RASED (réseau d'aide et de suivi des élèves en difficulté) est implanté dans une école d'une commune voisine de la nôtre. Les interventions de cette personne concernent tout un secteur, dont la commune de Boissezon fait partie.

Les frais afférents à l'achat d'outils et de matériel fongible pour les personnels spécialisés de ce réseau sont statutairement pris en charge par la commune d'implantation et s'inscrivent dans le budget alloué à cette école.

Pour autant, les collectivités territoriales du périmètre d'intervention bénéficient toutes de l'accompagnement du RASED. Il se trouve que depuis plusieurs années la mallette nécessaire à la passation des bilans psychologiques à destination des élèves est devenue obsolète.

C'est le WISC V qui est désormais en usage. Le test professionnel actuellement utilisé par la psychologue ne comporte pas les épreuves obligatoires pour établir un bilan psychologique complet (une nouvelle version de WISC est éditée tous les dix ans.)

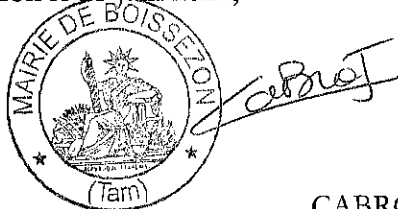
Aussi, il est demandé à chaque commune faisant partie du même secteur de participer financièrement à l'acquisition de l'outil actuellement en vigueur dans la profession, au prorata du nombre d'élèves scolarisé afin que tous les élèves du Tam puissent être évalués sur une base identique et pour une bonne instruction de leur dossier par la MDPH ou par la commission d'orientation dans les enseignements adaptés. Sachant que les psychologues libéraux se sont

tous dotés de ces outils, il existe une inégalité de fait entre leurs tests et ceux mis à disposition de l'éducation nationale.

Il est donc proposé au conseil municipal une participation financière de 43,12€.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité la participation financière de 43,12€.

Fait à Boissezon le 25 juin 2021,



Le Maire,  
CABROL Jacqueline

**Certifié exécutoire** Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
**compte tenu de la** Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
**transmission à la sous-** Municipal.  
**préfecture**

Le 28/06/2021.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

Fait à Boissezon

Le 28/06/2021.